

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mars 2009

L'an deux mille neuf, le 27 Mars à 20h45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Jean-Marie DELAMARE**, Maire.

Étaient présents : Mrs **GILLES, ROUSSEAU, Mme CAPARD**, Maires adjoints,
Mmes **FOUGERES, SEÏTE, CROS-GIMBERT, RENIER**
Mrs **FOSSEY, HOYER**, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mr BERLY, pouvoir à Mr GILLES

Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Lecture faite par Madame FOUGERES, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire présente les excuses de Monsieur ADAM, Trésorier de la Commune qui est retenu dans une autre commune.

Avant de passer à l'examen des différents documents et compte tenu qu'il s'agit du premier compte administratif soumis à l'approbation de cette assemblée, il présente, pour les nouveaux conseillers, l'organisation comptable des collectivités publiques, le rôle du Maire (ordonnateur des dépenses et des recettes) du Trésorier (Agent de l'Etat) et du Conseil Municipal.

FINANCES COMMUNALES

o Compte Administratif 2008

Le Maire présente un fascicule qui a été adressé à chacun des membres du Conseil qui reprend diverses informations générales et notamment le Compte Administratif 2008 dans le détail.

Il tient à disposition de chacun les fiches comptables donnant le détail des différentes recettes et dépenses ainsi que les factures et pièces justificatives de dépenses.

Le maire donne lecture de chacun des postes de ce document qui sont comparés au budget et les écarts sont expliqués. **Il précise que ces chiffres sont conformes au compte de gestion établi par les services de la Trésorerie de HONFLEUR.**

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Total des produits	208 295,45	23 485,00	
Total des charges	153 002,55	51 027,96	
Résultat de l'année	55 292,90	-27 542,96	27 749,94
Affectation résultats antérieurs	25 568,98	440,71	26 009,69
Solde au 31 Décembre 2008	80 861,88	-27 102,25	53 759,63

Après échange de vue sur ces chiffres, les membres du Conseil s'estimant suffisamment éclairés, le Maire se retire et la séance est alors placée sous la présidence de Monsieur Jacques GILLES, 1^{er} Adjoint.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont alors approuvés à l'unanimité ; les membres du Conseil Municipal souhaitant que l'évolution du poste produits d'entretien puisse être limitée.

La séance est de nouveau placée sous la présidence du Maire qui remercie les conseillers municipaux pour leur confiance.

Budget primitif 2009 : examen des demandes de subvention

Maintien des subventions de l'an dernier au resto du cœur et au CCAS et accord pour versement cotisation à l'association « Patrimoine culturel et art sacré dans le Calvados.

Budget :

Monsieur le Maire commente les documents adressés à chaque conseiller municipal comportant le projet de budget par nature et par fonction pour les investissements ainsi qu'un dossier fiscal sur l'évolution des bases d'imposition des 4 taxes locales.

Le Maire propose de reconduire les différents taux d'imposition de l'année passée ce qui donnerait une recette fiscale globale de 69.398 €uros compte tenu de l'évolution des bases d'imposition communale.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

Le Maire soumet ensuite au vote le budget primitif de l'exercice 2009 qui s'établit notamment comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Affectation des Résultats antérieurs	53 759,63	0,00	53 759,63
Total des produits de l'année	181 073,00	57 000,00	238 073,00
Total des charges de l'année	188 834,88	102 997,75	291 832,63
Virement intersections	-45 997,75	45 997,75	0,00
Solde prévu au 31 Décembre 2009	0,00	0,00	0,00

Ce budget comportant notamment une affectation des résultats de l'année 2008 de la manière suivante est approuvé à l'unanimité :

1°) affectation d'une somme de 27.102,25 Euros en investissement pour couvrir le déficit de l'année 2008

2°) report en fonctionnement au compte 002 du budget (compte 110 chez le Receveur) du solde soit la somme de 53.759,63 €

URBANISME ET ENVIRONNEMENT : Projet d'acquisition de parcelle

Monsieur le Maire rappelle le projet d'acquisition de la parcelle ZB 15 contenant 12.808 m2 située en zone INA au POS. L'expertise de France Domaine en date du 11 Février 2009 conclu à une valeur de 29.500 Euros avec une marge de négociation de 10% en plus.

Les propriétaires actuels ont verbalement indiqué leur accord sur cette valeur de 32.450 Euros.

Le Conseil à l'unanimité accepte cette transaction et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les différents documents nécessaires dès que les propriétaires auront confirmé leur intention par écrit. (cette opération étant inscrite au budget 2009)

POPULATION, ENSEIGNEMENT, COMMUNICATION○ **Conseil Municipal des jeunes**

Madame Véronique CAPARD, Maire Adjoint, indique que 7 jeunes de la Commune ont après les élections acceptés de faire partie du Conseil municipal des jeunes ; il s'agit par ordre alphabétique de :

- Maxime BAZOGE
- Bastien DESHAYES
- Matthieu DESHAYES
- Antoine FAINE
- Florine FAINE
- Virgile FOSSEY
- Pauline SEÏTE

Les membres du Conseil Municipal se félicitent de cette implication des jeunes

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Internet haut débit

Monsieur le Maire rend compte de la réunion auquel il a participé au Conseil Général pour internet.

Les représentants du Conseil Général ont été informés des difficultés rencontrées par les administrés...

La solution filaire est effectivement la plus intéressante mais pour diverses raisons, cette solution ne pourra être mise en œuvre avant probablement 2011 c'est pourquoi il est proposé, en attendant, une connexion satellitaire.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 Heures 45.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Lucie FOUGERES

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL